



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction de l'économie et de l'emploi DEE  
Volkswirtschaftsdirektion VWD

Bd de Pérolles 25, 1701 Fribourg

T +41 26 305 24 02, F +41 26 305 24 09

[www.fr.ch/dee](http://www.fr.ch/dee)

Aux médias accrédités auprès  
de la Chancellerie d'Etat

*Fribourg, le 23 mars 2020*

Communiqué de presse

## **COVID-19 : Une nouvelle hotline pour répondre aux entreprises et aux indépendants sur les prêts et le cautionnement**

*La Promotion économique du canton de Fribourg (PromFR) lance une hotline ce lundi pour répondre aux questions sur les prêts et cautionnements mis à disposition des entreprises et des indépendants. Trois hotlines sont désormais actives dans notre canton pour répondre à la population sur les plans sanitaires et socio-économiques.*

La Promotion économique du canton de Fribourg (PromFR) a ouvert une hotline ce lundi matin pour répondre aux questions des entreprises et des indépendants sur les prêts et cautionnements.

La Confédération a annoncé une deuxième série de mesures de soutien à l'économie avec notamment un important volet de prêts cautionnés. A ce stade, il s'agit de prêts bancaires garantis par les collectivités publiques avec un taux d'intérêt bas. Ces mesures seront en place d'ici la fin de semaine.

**Cette Hotline « Prêts et Cautionnements » est ouverte  
du lundi au vendredi de 8 à 12 heures, et de 13 à 17 heures  
Tél : 061 202 02 04 (F/D) et 026 304 14 10 (F/D)**

Dans ce contexte très fluide, le site [www.promfr.ch](http://www.promfr.ch) est actualisé au plus proche des développements en lien avec les mesures de la confédération. Les documents à fournir à la banque pour faire une demande de prêt seront mis à disposition pour téléchargement d'ici la fin de cette semaine.

Pour les questions liées aux allocations perte de gains, les personnes concernées doivent directement s'adresser à leur caisse de compensation. Et pour ce qui touche à l'aide sociale, elles s'adressent au service social régional rattaché à la commune dans laquelle elles habitent. En cas d'extrême précarité, elles peuvent encore appeler « Fribourg pour tous » : tél : 0848 246 246 (Lundi, mardi, jeudi, vendredi (14:00 - 18:00)) / adresse email suivante : [fribourgpourtous@fr.ch](mailto:fribourgpourtous@fr.ch)

Pour rappel, cela porte à 3 désormais le nombre de hotlines de l'Etat de Fribourg issues de la crise COVID-19.

- **Hotline Prêts et cautionnements [PromFR]**  
Tél : 061 202 02 04 (F/D) et 026 304 14 10 (F/D).  
Du lundi au vendredi de 8 à 12 heures, et de 13 à 17 heures
- **Hotline Réductions d'horaire de travail [SPE]**  
Tél : 026 305 96 57 | Du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 14h00 à 16h30
- > **Hotline Sanitaire [OCC]**  
Tél : 084 026 1700 | Tous les jours de 8h à 20h